

MODULE 3: Fonds et opportunités de financement

UNITE 2 :

Opportunités de financement nationales





IO4 Cadre de planification et de développement des activités

MODULE 3 Fonds et Opportunités de Financements

UNITE 2 : Opportunités de financement nationales





Welcome!

Bienvenue à l'Unité 2 du Module 3 de RESET "Opportunités de financement nationales »!

INTRODUCTION et OBJECTIFS :

Cette unité vous fournira des renseignements utiles sur les possibilités de financement de votre nouvelle entreprise.

RESULTATS D'APPRENTISSAGE:

Une fois cette ressource complétée avec succès, vous serez en mesure de :

- Trouver les meilleures possibilités de financement pour soutenir votre entreprise

Bienvenue sur l'unité d'apprentissage de RESET « Opportunités de financement nationales » ! Cette unité vous fournira des renseignements utiles sur les possibilités de financement de votre nouvelle entreprise.





■ Opportunités de financement en France

- Gouvernement
- Régions
- Municipalités
- Institutions publiques
- Banques
- Autres financements privés et organismes indépendants

En France, il existe une multitude d'aides publiques pour la création, le développement ou toutes les phases de la vie de l'entreprise. Elles peuvent venir directement de l'Etat, des régions ou des communes, mais aussi de différentes structures, comme les établissements publics, les banques et les fonds privés.

Différents types de fonds

- Subventions directes
- Crédits d'impôt
- Avances remboursables
- Préfinancement



Ces aides peuvent prendre des formes diverses : subventions directes, crédits d'impôt, avances remboursables, préfinancements... Il y en a forcément une qui correspond à votre situation.



Aides nationales aux entreprises : dispositif BPI France (Banque Publique d'Investissement)

- La BPI France est un organisme qui est sous la Tutelle de l'État.
- Elle vous accompagne dans des aides au financement et au développement.
- Elle propose plutôt des solutions de cautionnement et garanties pour convaincre votre banque de vous suivre dans vos projets.

La BPI France (Banque Publique d'Investissement) est un organisme qui est sous la Tutelle de l'État. Elle vous accompagne dans des aides au financement et au développement.

Elle propose plutôt des solutions de cautionnement et garanties pour convaincre votre banque de vous suivre dans vos projets.

Le BPI organise plusieurs salons dans toutes les régions de France et décerne également des prix aux entreprises innovantes.

www.bpifrance.fr



Fonds nationaux pour les nouveaux entrepreneurs demandeurs d'emploi

○ **ACCRE** est un système public mis en place pour aider les demandeurs d'emploi et faciliter la création de leur entreprise..



ACCRE

Ce système est mis en place pour aider les demandeurs d'emploi et faciliter la création de leur entreprise.

Vous êtes éligible au dispositif si vous êtes un demandeur d'emploi percevant une allocation d'assurance chômage ou un demandeur d'emploi non rémunéré inscrit sur la liste des demandeurs d'emploi depuis plus de 6 mois au cours des 18 derniers mois.



Fonds régionaux en Ile-de-France

- **Scientipôle** soutient la création d'entreprises innovantes sur le territoire d'Ile de France.
- **Bénéficiaire** : porteur de projet détenant au moins 5 % du capital dans une entreprise parisienne innovante de moins de 3 ans d'activité.
- **Financement** : montant maximum de 20 000 euros par porteur de projet et 60 000 euros par entreprise.

Scientipôle Initiative

Membre du réseau Initiative France, Scientipôle Initiative soutient la création d'entreprises innovantes sur le territoire d'Ile de France.

Bénéficiaire : porteur de projet détenant au moins 5 % du capital dans une entreprise parisienne innovante de moins de 3 ans d'activité, avec un potentiel de développement démontré (création d'emploi), à la fin du stade de Recherche & Développement en phase d'amorçage commercial. Scientipôle initiative accompagne aux plans technique, entrepreneurial et à l'international.

Type d'activité : entreprise innovante

Financement : Prêt d'honneur sans intérêt ni garantie, accordé à titre personnel, d'un montant maximum 20.000 euros par porteur de projet et de 60.000 euros par entreprise (90.000 euros pour les projets ayant une dimension industrielle).



Fonds régionaux dans plusieurs régions françaises

○ **Garantie Création:** permet de faciliter l'accès à l'emprunt bancaire.

○ La BPI et les différents Conseil Régionaux vous finance à hauteur de **60% en cas de création.**



Garantie Création

Financé conjointement par la BPI, le Conseil Régional de PACA (Province, Alpes and Côte d'Azur) et d'autres régions françaises, cette aide permet de vous faciliter dans l'accès à l'emprunt bancaire.

Les dépenses financées couvrent tous vos investissements matériels et immatériels, achat de fonds de commerce, trésorerie liée à l'exploitation, découvert notifié, délivrance de cautions sur marchés France et export.

La BPI et les différents Conseil Régionaux vous finance à hauteur de 60% en cas de création.



Dimension locale, financement des entreprises parisiennes

○ La Ville de Paris a créé avec la Banque Publique d'Investissement un dispositif de financement des projets innovants en phase de pré-amorçage et d'amorçage.

○ **Financement** : subvention d'un maximum de 30.000 euros pour les entreprises en phase de création ou de lancement.



Pour accompagner le financement des entreprises accueillies dans les incubateurs labellisés Paris Innovation, la Ville de Paris a créé avec la Banque Publique d'Investissement un dispositif de financement des projets innovants en phase de pré-amorçage et d'amorçage. Ce fonds permet également le financement de projets expérimentations sur le territoire parisien, avec le soutien de Paris&Co, l'agence de développement économique, d'attractivité et d'innovation de la Ville de Paris. Bénéficiaire : toute entreprise incubée dans un des incubateurs labellisés Paris Innovation et toute start-up ou PME portant un projet d'expérimentation d'une solution innovante à Paris. Financement : subvention d'un maximum de 30.000 euros pour les entreprises en phase de création ou de lancement.



Dispositions financières gérées par des organismes indépendants

Il existe également des possibilités de financement offertes par des organismes indépendants, **comme des garanties et des systèmes de cautionnement.**



Il existe également des possibilités de financement offertes par des organismes indépendants.



Dispositif de Garanties et Cautionnements : les dispositifs France Active

○ **France Active** est un réseau de proximité qui aide au financement des entreprises solidaires. Vous pouvez contacter cet organisme pour tout info supplémentaire.



France Active est un réseau de proximité qui aide au financement des entreprises solidaires. Vous pouvez contacter cet organisme pour tout info supplémentaire.



Systeme de garantie et de cautionnement : FGAP (Entreprises adaptées)

- Ce dispositif vous permet de vous apporter de la trésorerie et de financer vos investissements.
- Pour bénéficier de ce dispositif, vous devez impérativement avoir signé un contrat d'objectifs triennal avec l'Etat.
- **Financement** : Pour financer vos investissements, vous pouvez prétendre à un prêt sans caution personnelle de 7 500€ à 500 000€, d'une durée de 2.5 ans à 15 ans.



Ce dispositif vous permet de vous apporter de la trésorerie et de financer vos investissements. Pour bénéficier de ce dispositif, vous devez impérativement avoir signé un contrat d'objectifs triennal avec l'Etat.

Pour financer votre Besoin en Fonds de Roulement, vous pouvez prétendre à un prêt sans caution personnelle de 7 500€ à 500 000€, d'une durée de 2,5 ans à 15 ans, avec une garantie maximale égale à 50% du prêt.

Pour financer vos investissements, vous pouvez prétendre à un prêt sans caution personnelle de 7 500€ à 500 000€, d'une durée de 2.5 ans à 15 ans, avec une garantie maximale égale à 50% du prêt.

Pour l'entreprise, il y'a un coût de 2% du montant garanti si le prêt est inférieur ou égale à 3 ans, sinon il est de 2.5%





Organizations de soutien à la recherche de financements

Il existe toute une gamme d'organismes nationaux qui peuvent vous aider à trouver les meilleures possibilités de financement pour votre nouvelle entreprise.



Il existe toute une gamme d'organismes nationaux qui peuvent vous aider à trouver les meilleures possibilités de financement pour votre nouvelle entreprise.



Réseau Entreprendre

○ Réseau Entreprendre est une association française reconnue d'utilité publique regroupant environ 14 000 chefs d'entreprise qui accompagnent bénévolement chaque année 1 400 nouveaux dirigeants créateurs d'entreprises.



Réseau Entreprendre est une association française reconnue d'utilité publique regroupant environ 14 000 chefs d'entreprise qui accompagnent bénévolement chaque année 1 400 nouveaux dirigeants créateurs d'entreprises.

Pour bénéficier du soutien de Réseau Entreprendre, un créateur, repreneur, développeur d'entreprise doit :

- proposer un projet potentiellement destiné à devenir une PME.
- montrer un esprit de réseau, notamment être réellement ouvert à un accompagnement, la motivation principale ne devant pas être le prêt d'honneur

<https://www.pie.paris/>





Merci d'avoir pris le temps d'utiliser cette ressource « Opportunités e financements nationales » développée par l'équipe du projet RESET.

Pour de plus amples renseignements ou d'autres ressources élaborées dans le cadre du projet RESET, veuillez consulter le site Web du projet à l'adresse suivante :

www.resetproject.eu

Merci d'avoir pris le temps d'utiliser cette ressource « Opportunités e financements nationales » développée par l'équipe du projet RESET.

Pour de plus amples renseignements ou d'autres ressources élaborées dans le cadre du projet RESET, veuillez consulter le site Web du projet à l'adresse suivante : www.resetproject.eu





innoventum

in association with

S V E B ■ Schweizerischer Verband für Weiterbildung
Fédération suisse pour la formation continue
F S E A ■ Federazione svizzera per la formazione continua
Swiss Federation for Adult Learning



Erasmus+

Project Number 2017-1-FR01-KA204-037152

This project has been funded with support from the European Commission.
This publication reflects the views only of the author, and the Commission cannot
be held responsible for any use which may be made of the information contained therein.